

Dans ce numéro :

- POURQUOI LES MÉNAGES PAUVRES PAIENT-ILS DES LOYERS DE PLUS EN PLUS ÉLEVÉS ? L'INCIDENCE DES AIDES PERSONNELLES AU LOGEMENT EN FRANCE

PAR GABRIELLE FACK

- PEUT-ON MESURER LE GOUT SPÉCIFIQUE POUR LE TRAVAIL A LA FERME ?

PAR MADIOR FALL ET THIERRY MAGNAC

Pourquoi les ménages pauvres paient-ils des loyers de plus en plus élevés ? L'incidence des aides personnelles au logement en France par Gabrielle Fack

Depuis la fin des années soixante-dix, les aides directes à la personne sont devenues l'instrument majeur de la politique du logement, au détriment des aides à la pierre dont l'efficacité avait été remise en cause. Il était en effet reproché au système des aides à la pierre d'entraîner la construction de logements sociaux de qualité médiocre tout en favorisant la création de rentes de situation (un ménage pouvant facilement rester dans un logement HLM quelle que soit l'évolution de ses revenus). A ces premières critiques s'est ajoutée la question du rôle des HLM dans la concentration spatiale des problèmes de pauvreté. Les aides à la personne permettent en théorie de répondre à ces problèmes. En effet, elles présentent l'avantage d'être mieux ciblées vers les personnes à faible revenu et elles offrent une plus grande liberté dans le choix du logement pour les personnes bénéficiaires. Le système des aides à la personne a été universalisé en France par une série de réformes au début des années quatre-vingt dix. Ainsi en 2002, 12,8 milliards d'euros d'aides au logement ont été distribués à près de 5,9 millions de bénéficiaires (à comparer aux 4,7 milliards d'euros versés aux bénéficiaires du RMI). Mais les aides personnelles sont-elles vraiment un moyen de redistribution efficace ?

En effet, on constate que le développement des aides à la personne s'est accompagné d'une augmentation du coût du logement pour les ménages locataires les plus défavorisés. En utilisant les enquêtes Logement INSEE 1973 à 2001 (environ 20000 ménages enquêtés dont la moitié de locataires), on peut tracer l'évolution des loyers au mètre carré payés par les ménages locataires en fonction du décile de revenu (voir graphique 1). Sur la période, les loyers au mètre carré ont augmenté plus vite que l'indice des prix, mais la hausse est beaucoup plus forte pour les ménages du premier et du deuxième décile que pour les autres ménages, à tel point qu'en 1996 et 2002, les ménages des premiers déciles ont un loyer plus élevé que les ménages des déciles suivants, formant une courbe en « U ».

Cette hausse spectaculaire des loyers au mètre carré des ménages pauvres est en partie due aux transformations de la population des premiers déciles. En effet, les ménages à faible revenu sont plus jeunes et plus citadins en 2002 qu'en 1973 et ils occupent donc des logements structurellement plus chers au mètre carré. Mais ces transformations socio démographiques n'expliquent que partiellement la hausse des loyers des ménages pauvres, et la courbe en « U » du graphique 1 subsiste en 1996 et 2002 même après correction des effets de structure de la population.

Or, on constate que ces hausses de loyer ont eu lieu au même moment que l'augmentation des aides pour les ménages des premiers déciles. L'essor des aides personnelles au logement date en effet de la fin des années soixante-dix, avec une première augmentation du nombre de bénéficiaires après la création de l'aide personnalisée au logement en 1978. Par la suite, la réforme du « bouclage des aides » au début des années 90 a conduit à une nouvelle augmentation du nombre de bénéficiaires en étendant le droit à l'Allocation de Logement à tous les ménages, sur critère de revenu mais sans autre condition particulière¹. L'analyse du graphique 1 montre bien que c'est entre 1978 et 1984 et entre 1988 et 1996 qu'on eu lieu les plus fortes hausses de loyer au mètre carré pour les ménages des premiers déciles. Ces réformes constituent donc une expérience naturelle unique pour évaluer l'effet des aides personnelles au logement sur les loyers.

On peut construire un modèle théorique simple pour comprendre comment les aides au logement peuvent conduire à une augmentation des loyers pour les seuls ménages pauvres. On suppose que le marché immobilier est segmenté en sous marchés, c'est-à-dire qu'il existe différentes « qualités » de logements destinées à des ménages de revenus différents. A court terme, les marchés sont considérés comme fonctionnant indépendamment. Si l'on suppose que seuls les ménages pauvres se mettent à recevoir des aides au logement suite à la réforme, alors on observera une hausse des loyers sur le sous marché des logements de faible qualité destinés à ces ménages, mais pas sur les autres sous marchés.

A long terme cependant, les logements de différentes qualités sont plus ou moins fortement substituables. Par exemple, les propriétaires peuvent laisser se dégrader des logements construits initialement pour des catégories moyennes et les proposer ensuite à des ménages plus pauvres. La hausse des loyers ne sera durable que si la substituabilité des différents types de logements est très faible.

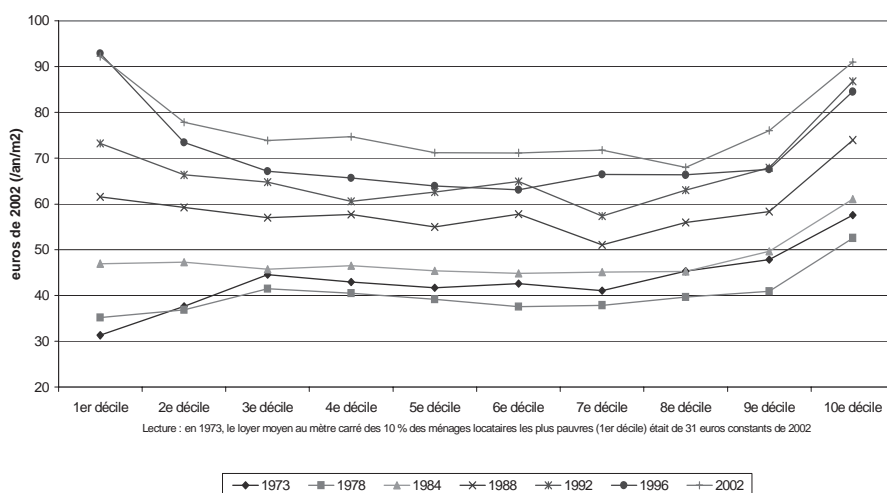
L'ampleur des hausses de loyer suite à l'augmentation des aides dépend aussi des élasticités de la demande et de l'offre de logement : plus l'élasticité de l'offre sera faible par rapport à celle de la demande de logement, plus la hausse des loyers sera forte.

On peut avancer une autre hypothèse pour expliquer la pérennité de cette hausse de loyer : l'existence d'une discrimination opérée par les propriétaires envers les ménages bénéficiaires d'allocations. En effet, si les propriétaires ont des informations suffisantes sur les ménages locataires, ils peuvent savoir qui sont les bénéficiaires d'allocations et augmenter le loyer des locataires bénéficiaires d'aides plus que celui des ménages non bénéficiaires.

Enfin, la hausse des loyers des ménages pauvres peut aussi refléter l'accession des derniers à des logements de meilleure qualité grâce aux aides. Dans ce cas, la hausse de loyer devrait se répercuter sur les autres marchés. Pour tester cette hypothèse, il faut estimer si la qualité des logements des ménages aidés s'est améliorée sur la période.

Pour estimer les effets des aides sur les loyers, on se restreint au secteur privé, car les logiques de fixation des loyers ne sont pas les mêmes dans le secteur privé et dans le secteur social. On utilise la méthode des doubles différences, en exploitant la réforme du bouclage des aides de 1991 – 1993. Cette méthode consiste à comparer les loyers d'un groupe T de « traitement », qui correspond aux

Graphique 1
Loyer annuel au mètre carré en fonction du décile de revenu calculé sur la population des ménages locataires, 1973 - 2002
 Sources : Calculs de l'auteur à partir des Enquêtes Logement Insee



ménages qui ont été affectés par la réforme à ceux d'un groupe de « contrôle » (groupe C), de ménages qui n'ont pas été affectés par la réforme. On regarde l'évolution différentielle des loyers et des aides au logement de ces deux groupes avant et après la réforme du bouclage des aides. Cette stratégie d'estimation repose sur l'hypothèse que s'il n'y avait pas eu de réforme, l'évolution des deux groupes sur la période aurait été la même (en contrôlant pour les changements structurels de la composition sociodémographique de la population). Le choix de groupes de traitement et de contrôle les plus proches possibles est donc essentiel pour assurer la validité de la méthode, de même que l'existence d'une rupture de tendance clairement identifiée avec la mise en place de la réforme.

L'analyse des données montre que ce sont principalement les ménages du premier quartile qui ont été bénéficiaires de la réforme : alors que seulement 39 % d'entre eux recevaient une aide au logement d'après l'enquête Logement 1988 (la dernière avant la réforme), ils étaient plus de 70 % après la réforme en 1996 et 2002. Sur la même période, le pourcentage de

provoquées par la réforme et tester l'existence d'une évolution différentielle entre les deux groupes sur la période, on effectue des régressions en triple différence. Le coefficient passe à 0,78 tout en restant significatif. Autrement dit, d'après cette estimation, 78 % des aides au logement ont été absorbées par la hausse des loyers et seulement 22 % des allocations ont réellement permis aux ménages de diminuer leur charge de logement. On obtient des chiffres similaires en corrigeant pour l'amélioration de la qualité des logements, ce qui montre que les hausses de loyer ne semblent pas dues à l'accession des ménages pauvres à de meilleurs logements (du moins selon les caractéristiques de qualité présentes dans les enquêtes logement).

Cependant, l'universalisation du système d'aides au logement a aussi eu un effet non anticipé : elle a entraîné le départ de certains étudiants de chez leur parents et la formation de nouveaux ménages. Cet effet est intéressant mais il pose un problème pour la mesure de l'impact des aides, car les étudiants paient souvent des loyers élevés. Pour vérifier que les hausses mesurées ne sont pas uniquement dues à l'apparition des étudiants, on a refait les régressions en excluant ces ménages de l'échantillon. Les

estimations montrent que l'effet des aides est toujours au moins aussi fort et significatif. En séparant l'échantillon en fonction des zones de présence étudiante, on peut cependant mettre en évidence un effet « indirect » de l'arrivée des étudiants, car ils semblent avoir exercé une pression sur la demande dans les quartiers où ils se sont installés.

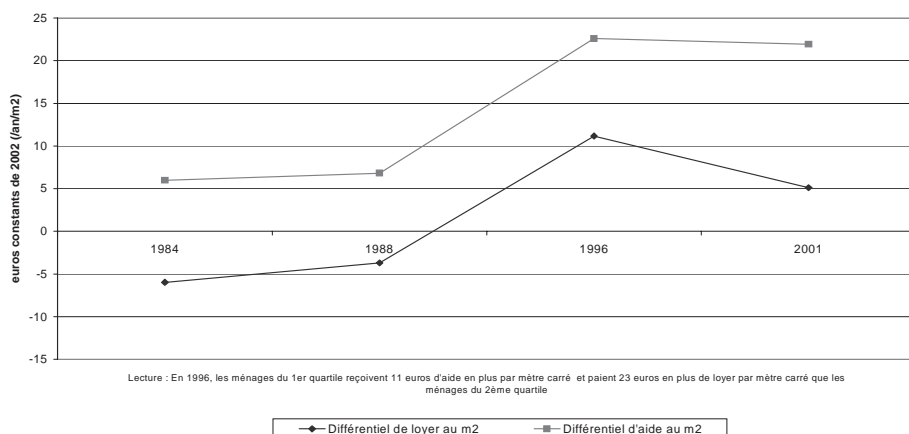
Les analyses empiriques que nous avons menées avec les enquêtes logement nous conduisent donc à nuancer fortement la supériorité théorique des aides à la personne sur les aides à la pierre. Il semble que la hausse de la demande des locataires provoquée par les aides s'est heurtée à une offre de logement de la part des bailleurs trop inélastique, entraînant ainsi une forte hausse des loyers. Cependant, il serait imprudent de tirer des conclusions trop catégoriques de cette étude. Tout

d'abord, les instruments disponibles pour mesurer la qualité des logements ne sont pas d'une précision très satisfaisante et il est donc possible que l'on ait sous-estimé l'effet des aides sur l'amélioration de l'habitat. De plus, le lien de cause à effet mis en évidence entre le développement des aides et la hausse des loyers n'implique pas nécessairement qu'une diminution des aides puisse s'accompagner d'une baisse des loyers. Finalement, cette étude invite à réfléchir sur la nature de l'aide à apporter aux plus pauvres, pour que la redistribution soit la plus efficace possible. On peut en effet se demander s'il est vraiment judicieux de lier la redistribution en faveur des ménages pauvres à un bien précis et relativement peu élastique comme le logement ou s'il ne serait pas préférable d'utiliser des transferts monétaires (tels que le RMI ou la prime pour l'emploi).

NOTES

¹ L'allocation de logement familiale, créée en 1948, était réservée aux familles avec enfants et l'allocation de logement sociale, créée en 1971, concernait à l'origine uniquement les personnes âgées, les personnes infirmes et les jeunes travailleurs de moins de 25 ans. Elle avait progressivement été étendue à d'autres catégories de personnes (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI...)

Graphique 2
Différentiels d'aide et de loyer moyens au mètre carré entre le premier et le deuxième quartile avant et après la réforme, ménages locataires du secteur privé
Sources : Calculs de l'auteur à partir des Enquêtes Logement Insee



bénéficiaires a augmenté d'à peine 10 points pour le deuxième quartile. Le premier quartile est donc choisi comme groupe de traitement et le deuxième quartile comme groupe de contrôle, car ce sont les ménages qui ont les caractéristiques les plus proches des premiers.

Le graphique 2, qui trace l'évolution du différentiel d'aide et de loyer annuels au mètre carré permet de comparer les deux groupes avant et après la réforme : le parallélisme des deux courbes est frappant et la rupture de trend au moment de la réforme très nette. Plus précisément, entre 1988 et 1996, au moment où les aides augmentent, les ménages du premier quartile voient leur loyer augmenter beaucoup plus que ceux du deuxième quartile, alors que ce n'est le cas ni avant, ni après la réforme. On peut aussi vérifier qu'il n'existe aucune rupture de trend similaire pour les autres quartiles. D'après l'analyse graphique, les aides au logement semblent bien être à l'origine de la hausse des loyers. Mais pour le mesurer proprement, on effectue des régressions en incluant des variables sociodémographiques

Tableau 1 : L'effet des aides sur les loyers pour les ménages du secteur privé

Variable	Nb d'obs.	(1) DD sur 88 et 96	(2) DDD sur 84,88, 96 et 02
Echantillon des ménages locataires du secteur privé, 1er et 2ème quartiles			
Aide au m2 instrumentée par indicatrice année x 1er quartile	9635	0,45*** (0,18)	0,78*** (0,31)
Echantillon des ménages locataires du secteur privé sans les étudiants, 1er et 2ème quartiles			
Aide théorique au m2 instrumentée par indicatrice année x 1er quartile	9061	0,39** (0,24)	1,02*** (0,52)

Les écart-types sont entre parenthèses, ***: significatif à 5%, ** significatif à 10%. Régressions pondérées à partir des enquêtes Logement Insee avec contrôles pour le type d'unité urbaine et la région, la taille de la famille et l'âge de la personne de référence.

pour corriger des caractéristiques structurelles permanentes qui pourraient différencier le premier quartile du deuxième (voir tableau 1).

L'estimation en double différence donne un coefficient de 0,45 ce qui signifie qu'un euro d'aide supplémentaire entraîne une augmentation de loyer de 0,45 euros. Pour mieux exploiter les ruptures de tendance

Le texte reprend les résultats d'un document de travail intitulé «Pourquoi les ménages pauvres paient-ils des loyers de plus en plus élevés ?»
Gabrielle Fack est doctorante en économie à la fédération Paris-Jordan (CEPREMAP)
Contact : gabrielle.fack@ens.fr

Peut-on mesurer le goût spécifique pour le travail à la ferme ?

Par Madior Fall et Thierry Magnac

Aux Etats-Unis, un consensus s'est établi sur le fait que les différences en terme de revenu entre les agriculteurs et le reste de la population ont eu tendance à se résorber au cours de ces quarante dernières années. En Europe, ce constat empirique est loin d'être avéré. D'abord, seulement 12% des agriculteurs français en 1997 exercent un travail à l'extérieur, alors qu'aux Etats Unis, la moitié d'entre eux ont un autre emploi en dehors de la ferme. Ensuite, un travail récent mené par Elhorst aux Pays-Bas montre que le prix du travail dans le secteur agricole est significativement inférieur aux salaires payés dans les autres secteurs, même en tenant compte d'autres caractéristiques. Or, si les préférences pour le travail à la ferme et à l'extérieur sont les mêmes, la productivité marginale du travail agricole devrait être supérieure ou égale à celle du travail extérieur, au moins dans le moyen terme (voir plus bas). Finalement, même si la population agricole est en forte baisse en Europe de l'Ouest, les agriculteurs représentaient encore 3,9% de la population active en France en 1990 (2,4% en 1999).

Qu'il y ait ou non une grande différence de revenu ou de salaires horaires dans l'agriculture et dans les autres activités a un impact sur l'évaluation des politiques agricoles. Ceci d'autant plus que ces politiques agricoles, notamment de l'Union Européenne, visent à corriger les inégalités entre les secteurs d'activité ou à ralentir le phénomène de l'exode rural. Les méthodes d'évaluation de ces politiques économiques reposent en partie sur l'estimation de paramètres résumant l'allocation du travail entre le secteur agricole et le reste de l'économie.

Dans une étude publiée¹, nous utilisons des données sur les comportements des agriculteurs en France qui montre que l'allocation du temps de travail y semble différente de ce que l'on observe aux Etats-Unis. L'introduction d'un nouveau paramètre traduisant « le goût spécifique de travailler à la ferme » dans un modèle d'offre de travail, permet de rendre compte de façon simple des différences de prix du travail dans les différents secteurs. L'arbitrage entre secteurs ne repose plus uniquement sur les compensations monétaires mais aussi sur des caractéristiques non monétaires comme les conditions de travail.

Deux branches différentes de la littérature récente peuvent être utilisées. Premièrement, les analyses des arbitrages entre offre de travail sur la ferme et à l'extérieur menées surtout aux Etats-Unis, se sont construites à l'aide d'un modèle d'offre de travail néoclassique. De nombreux articles ont montré la forte réactivité du travail à l'extérieur aux incitations économiques. Le modèle de base peut être complété dans diverses directions : celle du rôle de la diversification des risques qui pousseraient les agriculteurs à stabiliser leurs revenus en travaillant à l'extérieur par exemple. D'autres facteurs liés à l'activité agricole, notamment des contraintes de liquidité assises sur des garanties de revenu jouent sur l'arbitrage entre travailler à ferme ou à l'extérieur. Finalement les déterminants sociaux comme le goût de travailler la terre lié à des traditions familiales ont sans doute un rôle dans cet arbitrage.

Néanmoins, ces auteurs comparent rarement les prix du travail des agriculteurs dans leurs différentes activités. C'est ici que le modèle du ménage rural développé par Nakajima permet d'aller plus loin. Le ménage rural y est considéré comme une petite économie allouant ses facteurs de production en fonction des prix relatifs. En particulier, si le travail des membres de la famille n'est pas substituable par du travail extérieur, le ménage rural est autarcique quand la productivité marginale égalisant l'offre et la demande de travail sur l'exploitation est supérieure au salaire que peuvent gagner les membres à l'extérieur. Le ménage rural n'offre alors pas de travail à l'extérieur.² Or, la prédiction que le prix du travail agricole doit être supérieur ou égal au salaire extérieur est démentie par les études empiriques évoquées plus haut. C'est pourquoi nous modifions le modèle du ménage rural en introduisant des goûts différents pour les travaux effectués dans différents secteurs. Un minorant du « goût spécifique pour le travail à la ferme » est alors estimé par différence entre prix du travail du travail agricole et salaire extérieur.

L'analyse empirique

Nous avons besoin d'estimer d'un côté le prix du travail agricole ou « salaire implicite », de l'autre des salaires extérieurs. Pour estimer des

salaires implicites, nous estimons une fonction de profit qui lie les profits agricoles aux heures travaillées sur la ferme (Jacoby). L'estimation des salaires tirés d'activités non agricoles pour les individus ne travaillant pas sur la ferme doit tenir compte des biais de sélection. La stratégie d'estimation repose sur l'utilisation conjointe de deux enquêtes ménages de l'Insee (enquête sur les Actifs Financiers et Enquête Emploi). Les échantillons comprennent des couples dont l'un au moins a une profession principale déclarée d'agriculteur. Comme les deux enquêtes ont des variables communes, nous pouvons les apparier statistiquement par ces variables (Arellano et Meghir) pour compenser leurs déficiences.

L'estimation de la fonction de profit peut se faire à partir de l'enquête Actifs Financiers mais la mauvaise qualité du report des heures travaillées par l'homme et la femme nous a conduit à préférer utiliser l'information de l'Enquête Emploi suivant la procédure suivante :

1. on estime les équations d'heures de travail à partir de l'Enquête Emploi et on prédit les heures travaillées par les deux membres du ménage dans l'enquête Actifs Financiers.
2. on utilise ces prédicteurs ainsi que d'autres variables explicatives, comme la participation effective au travail sur l'exploitation des membres de la famille pour estimer l'équation de profit.
3. l'estimation se fait par variables instrumentales pour contrôler l'endogénéité des variables de participation au travail agricole en utilisant les variables au niveau ménages comme instruments.

Hormis la terre et le travail, la fonction de profit dépend implicitement des autres intrants quasi-fixes ou des prix. N'ayant pas dans les enquêtes ces intrants et ces prix, nous les avons résumé en utilisant des indicatrices pour les régions et pour l'orientation de l'exploitation. Une des caractéristiques individuelles prises en compte est l'éducation.

Les salaires implicites sont égaux à la productivité marginale des membres du ménage travaillant à la ferme et peuvent être dérivés de la fonction de profit estimée. Or, notre but est d'évaluer les différences entre les salaires implicites et ceux provenant du travail extérieur. Comme les salaires extérieurs ne peuvent être construits qu'à partir de l'Enquête Emploi car les heures travaillées sont peu fiables dans l'autre enquête, on doit calculer des prédicteurs de ces salaires implicites en utilisant l'Enquête Emploi. Les salaires extérieurs sont alors estimés à partir de cette enquête en utilisant une technique de correction des biais de sélection (Heckman).

Deux ensembles de résultats ressortent de cette analyse, l'un portant sur les déterminants des heures de travail agricole, du profit tiré de l'activité agricole et des salaires extérieurs, l'autre fournissant les mesures du goût pour le travail à la ferme aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Commençons par les principaux déterminants des heures de travail, Que le père du mari soit agriculteur affecte positivement le nombre d'heures de travail agricole du mari et négativement celui de sa femme. C'est exactement le contraire si c'est le père de la femme qui est agriculteur. La taille de la surface agricole utilisée joue positivement sur les heures de travail du mari mais négativement sur celles de la femme. En ce qui concerne les femmes d'autres variables sont significatives. Les heures de travail à la ferme décroissent avec le niveau d'éducation et augmentent avec le nombre d'adultes et d'enfants âgés de 6 à 18 ans. Les conditions locales comme le taux de chômage local ou la part de ménages agricoles dans la population n'apparaissent jamais significatives. Ensuite, les principaux déterminants du profit agricole sont les activités du mari, de la femme, les heures travaillées ainsi que la surface agricole utilisée. De plus, plus le niveau d'éducation du mari est élevé plus le profit est élevé. Cet effet peut-être le résultat de meilleures capacités d'entrepreneur. En outre, il existe une grande disparité entre les niveaux de profits agricoles suivant les régions puisqu'ils sont significativement plus bas dans les régions du sud et du centre. Le rôle de l'orientation agricole est moins significatif. Enfin, conformément aux prédictions standard de la théorie du capital humain, les salaires extérieurs augmentent avec l'éducation et l'âge, même s'ils sont influencés par les conditions locales. Les effets de sélection sont négatifs ce qui correspond aux prédictions

du modèle théorique seulement si les participations au travail agricole et les revenus tirés d'activités extérieures sont très positivement et très fortement corrélés.

Pour calculer la différence entre prix du travail agricole et salaire extérieur, deux restrictions supplémentaires sont faites. Premièrement, l'information sur les personnes travaillant à la fois sur et en dehors de la ferme nous semble peu fiable. C'est pourquoi on estime seulement un minorant pour le goût spécifique pour le travail à la ferme en utilisant aussi les personnes qui travaillent seulement sur l'exploitation. Deuxièmement les salaires implicites sur l'exploitation ne sont estimés avec un degré de fiabilité suffisant que pour les individus se déclarant agriculteur et travaillant plus de 1000 heures par an. Ce calcul peut se faire sur tout l'échantillon ou en distinguant par groupe d'âge et d'éducation. Les graphiques ci dessous comparent les salaires implicites sur la ferme et salaires extérieurs pour les hommes et les femmes et résumant nos résultats globaux. Dans l'analyse désagrégée, alors que pour les hommes, l'éducation et l'âge ne semblent pas avoir d'influence, le goût pour le travail agricole des femmes est d'autant plus faible qu'elles sont éduquées et jeunes. Ceci est conforme aux graphiques, où la différence entre les salaires implicites et de marché s'estompe pour les valeurs élevées du salaire de marché. En moyenne la valeur additionnelle d'une heure de travail à la ferme vis-à-vis d'une heure de travail dans un

des agriculteurs³. Au début de leur cycle de vie, les prix « permanents » du travail dans l'agriculture et à l'extérieur pourraient être très proches. Comme l'investissement en capital humain des agriculteurs est très spécifique, le coût inhérent au changement de décision ultérieure est important. Des chocs averses et ces irréversibilités pourraient alors se traduire par un goût spécifique pour le travail agricole. Cet argument devrait être d'autant plus valide que les agriculteurs sont âgés car les décisions de ceux-ci ont été prises il y a longtemps. Or nous avons vu que ce n'est pas le cas, pour les hommes en tout cas. L'irréversibilité éventuelle du choix de secteur d'activités conduit à parler de coûts fixes. L'irréversibilité serait les coûts fixes de participation au marché extérieur du travail. D'autre part, parmi les différents goûts pour le travail à la ferme, il pourrait exister un goût « fixe » du travail à la ferme qui ne dépende pas du nombre d'heures travaillées. Malgré leur intérêt, les coûts fixes et le goût « fixe » ne sont pas modélisés ici comme des déterminants structurels de la décision de devenir agriculteur, puisque cela nécessiterait un développement du cadre d'analyse.

Ensuite, les arguments exposés plus haut dépendent du degré de développement et de la réactivité du marché local de l'emploi. Les salaires extérieurs dans le sens utilisé ici, sont diminués des coûts de recherche et d'opportunité qui mesurent l'espérance du temps d'attente pour trouver du travail. Ceci diminue les valeurs estimées du goût spécifique du travail à la ferme. Néanmoins, les diverses tentatives que nous avons faites pour utiliser

des variables décrivant les marchés locaux n'ont pas eu de succès. Il est aussi souvent avancé que les activités agricoles sont plus risquées que la plupart des autres activités. Une prime de risque doit être prise en compte dans les préférences pour le travail agricole mais cela ne fait que renforcer notre conclusion que notre mesure des goûts spécifiques de travail à la ferme est conservatrice.

En conclusion ces résultats peuvent être utilisés pour évaluer la pertinence de certaines politiques économiques comme les aides directes aux agriculteurs. Au moment de nos enquêtes la politique agricole commune européenne était basée essentiellement sur une intervention directe sur le marché et le soutien aux prix. Ce soutien affectait directement les productivités marginales du travail comme nous les mesurons ici. Après 1992, le soutien aux prix est remplacé partiellement par des transferts couplés avec les surfaces utilisées

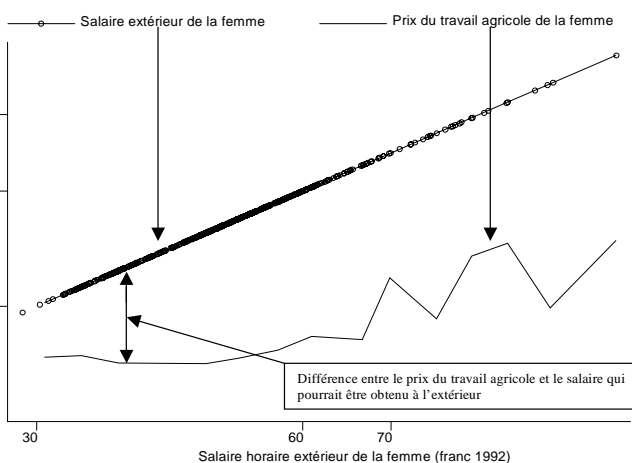
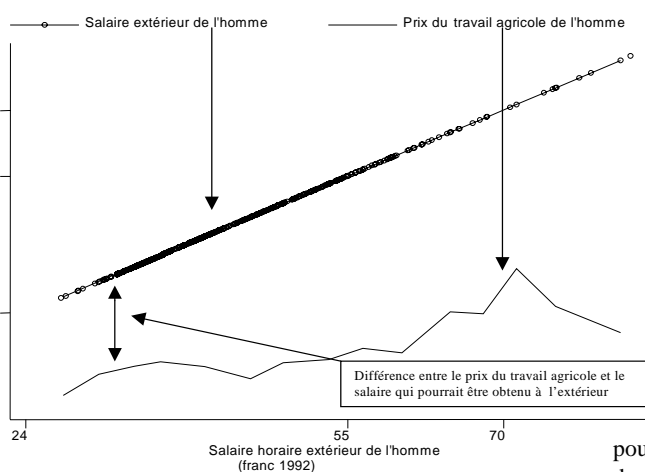
pour soutenir directement les revenus agricoles, avec succès d'ailleurs. On devrait s'attendre à ce que les productivités marginales du travail augmentent au travers des effets de substitutions. La répliation de cette analyse dans la période plus récente est donc intéressante mais difficile à cause de l'absence de données, même dispersées dans plusieurs enquêtes comme celles que nous avons utilisées. Finalement, les politiques agricoles semblent avoir pour objectif principal de soutenir les revenus des agriculteurs en incitant les agriculteurs ou leurs successeurs à avoir d'autres activités dans le but de les maintenir en milieu rural. Il apparaît intéressant de connaître à quelle forme de goût spécifique ceci se rattache. Les programmes de formation au métier d'agriculteur peuvent avoir un impact sur les nouvelles activités et donc sur les goûts spécifiques pour le travail à la ferme. S'interroger sur ce que cache ce que nous avons appelé les goûts spécifiques est important. La construction de politiques agricoles adaptées et leur réussite ou leur échec dépendra de cet ensemble de connaissances.

autre secteur varie entre 10% (femme jeune et plus éduquée) et 80% (homme jeune et plus éduqué) de la valeur d'une heure de loisir.

Discussion et implications en matière de politiques économiques

D'autres interprétations de nos résultats peuvent être avancées. L'une d'elles est que les heures de travail sont mesurées avec erreur car les agriculteurs sur-déclarent systématiquement les heures de travail à la ferme. Le goût du travail à la ferme est conceptuellement indissociable de cette sur-déclaration et il est impossible d'utiliser nos données pour corriger ces erreurs de mesures.

D'autres questions plus faciles à traiter portent sur la différence entre le court et le long terme et l'irréversibilité partielle des décisions



NOTES

- ¹ Pour toutes références, voir (Fall, Magnac, Amer. J. Agr. Econ. 86(1) Fev 2004 : 267-281).
- ² C'est un cas, dit de non-récursivité des décisions, qui a donné lieu à de nombreuses analyses utilisant des données de pays en voie de développement.
- ³ cf. Weiss, C.R. «Do They Come Back Again ? The symmetry and Reversibility of off-Farm Employment» *European Review of Agricultural Economics* 24(1997):65-84

Madior Fall est économiste à l'Inra-Paris Jourdan et aussi affilié à l'INSEE - madior.fall@ens.fr
Thierry Magnac est économiste à l'Inra - Toulouse et aussi affilié à l'IDEI, au CEPR et à l'IZA - tmagnac@ens.fr

FÉDÉRATION PARIS-JOURDAN, CAMPUS JOURDAN
ENS, 48 Bd JOURDAN - 75014 PARIS
Directeur de la publication : Roger GUESNERIE
Rédacteur en chef : Thomas PIKETTY - Maquette : Béatrice HAVET
Secrétaire de rédaction : Hamid OUAHIOUNE
(Hamid.Ouahioune@ens.fr) - Téléphone : 01.43.13.63.53